



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 113818

Texte de la question

M. Bruno Gilles appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème de l'opacité des tarifs d'appel des numéros spéciaux. En effet, les consommateurs souhaitent que, lorsqu'ils forment un numéro spécial, ils soient avertis du prix au décroché. Cette exigence paraît fondamentale. C'est pourquoi il souhaite connaître les mesures qu'il envisage de prendre pour mettre fin à ces dysfonctionnements.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113818

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13127